Gefca
Groupement · Études · Formation · Conseil · Animation

la lettre

décembre 2018

Actualité législative

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019

Le projet adopté par l'Assemblée nationale en lecture définitive le 3 décembre dernier, qui fait l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel, prévoit un excédent du budget de la Sécurité sociale de l'ordre de 700 millions d'euros, après 18 ans de déficit.

Différentes mesures sont envisagées au titre des dépenses, dont on peut citer :

- la simplification de l'exercice mixte (salarié et libéral) des médecins afin de favoriser les remplacements en libéral notamment dans les zones sous-denses ;
- des mesures concourant au « reste à charge zéro » pour les soins dentaires prothétiques, les aides auditives et les dispositifs d'optique médicale du panier « 100 % santé » ;
- la garantie, dès suspicion d'un trouble du neuro-développement (autisme) et sans attendre confirmation de diagnostic, de l'accès aux bilans et interventions précoces effectués par les psychologues, ergothérapeutes et psychomotriciens dans le cadre d'un parcours coordonné ;
- la réduction du délai de convergence tarifaire permettant aux EHPAD présentant un niveau de financement inférieur au tarif soins cible de bénéficier plus rapidement de moyens complémentaires pour renforcer les équipes soignantes ;
- la sous-revalorisation de l'ensemble des prestations sociales à 0,3 % ;
- l'augmentation de la solvabilisation du coût lié à la garde par un assistant maternel ou une garde à domicile pour les parents d'enfants en situation de handicap.

Le collectif ALERTE animé par l'UNIOPSS et rassemblant plus de 30 fédérations et associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dénonce la réduction du pouvoir d'achat des ménages précaires induite par les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale :
https://www.uniopss.asso.fr/espace-presse/budget-qui-reduit-pouvoir-dachat-menages-precaires

Etudes – lecture

Enquête ESPaCe

Imaginée en 2014 par un parent, cette 1ère enquête de satisfaction destinée à améliorer la prise en charge de la rééducation motrice des personnes porteuses d'une paralysie cérébrale / infirmité motrice cérébrale a été réalisée auprès de plus d'un millier de personnes concernées et de leur famille, mobilisant des associations de familles du réseau de la FFAIMC, des professionnels de santé et des scientifiques.

La synthèse des résultats est accessible sur le site de la Fondation paralysie cérébrale.

Nombreux travaux sur la santé mentale

L'espérance de vie des personnes porteuses de troubles psychiques sévères fortement réduite

C'est le constat alarmant de l'IRDES en septembre dernier à partir de données du système national des données de santé (SNDS), qui pointe une diminution moyenne de l'espérance de vie de 16 ans chez les hommes et 13 ans chez les femmes – variable selon les troubles (jusqu'à 23,4 ans d'écart pour les hommes ayant des troubles addictifs).

Ces données font également état d'un taux de mortalité entre 2 et 5 fois supérieur à la population générale, et d'un taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) multiplié par quatre.

Les déterminants en jeu sont connus et observés par de nombreux travaux, notamment :

- un risque plus élevé de suicide ou de mort accidentelle,
- une surexposition à de nombreuses maladies chroniques du fait d'une plus grande consommation de produits psychoactifs (en particulier le tabac),
- une moindre observance des traitements,
- mais aussi une exposition aux effets secondaires des traitements,
- un défaut d'accès aux soins somatiques et une moins bonne qualité des soins délivrés.

Les troubles de la santé mentale, un « lourd fardeau économique » pour les pays européens

C'est le constat du panorama de la santé : Europe 2018 de l'OCDE. Rappelant l'importance de l'incidence des troubles de la santé mentale qui toucheraient plus d'une personne sur six dans l'UE, ce panorama souligne un impact économique supérieur à 600 milliards d'euros – soit plus de 4% du PIB dans les 28 pays de l'Union – le principal coût étant lié aux taux d'emploi et de productivité moins élevé.

La santé mentale des enfants et adolescents en Europe

Elle a fait l'objet en septembre 2018 d'un rapport de synthèse du réseau européen des défenseurs des enfants. Ce travail comporte 3 principaux axes d'observation :

1. une analyse comparée de la situation en Europe : malgré un manque d'homogénéité des données, l'analyse comparée souligne une définition large de la santé mentale retenue par les Etats répondant, et met en avant des difficultés similaires rencontrées par les membres telles que : insuffisante coordination de acteurs, aggravation des inégalités sociales et territoriales, organisation complexe et peu préventive …)
2. la mise en œuvre des droits et de la participation des enfants et adolescents : cette observation pointe de nombreuses difficultés telles que la faible prise en compte du consentement des mineurs, un droit à l'information limité et la présence de mineurs dans des services pour adultes.
3. La stigmatisation de la maladie mentale : malgré des campagnes de sensibilisation, celle-ci touche particulièrement les enfants et adolescents (en situation de handicap, relevant de la protection de l'enfance et mineurs non accompagnés). Des bonnes pratiques sont soulignées, le plus souvent portées par des associations, telles qu'un programme de soutien à la parentalité en Estonie, les groupes d'entraide mutuelle en France, un programme de formations « certifiantes » par des professionnels du soin à destination des établissements scolaires en Irlande du Nord, des campagnes de lutte contre le harcèlement à l'école en Finlande ou en Croatie, ou enfin la mise en place en Islande d'un suivi du jeune en matière éducative à la sortie d'hôpital.

Ces travaux font écho au rapport « Etat des lieux des besoins et ressources en santé mentale dans l'Ain » réalisé par GEFCA et validé en septembre dernier (voir ci-dessous l'actualité de GEFCA).

Le Collectif à venir – Erès

Les auteurs de cet ouvrage collectif, qui exercent dans des institutions psychiatriques, sont rassemblés autour de l'association La Criée, Collectif de recherche sur l'institutionnel et l'éthique à Reims, promotrice d'une fédération des pratiques et de liens entre les personnes (usagers-patients, familles, professionnels). Héritier de Jean Oury, ce Collectif à Venir s'interroge sur la manière de s'organiser, d'agir en commun, dans un contexte politique de contraintes et de paradoxes. Il veut « tenir le cap des praxis instituantes », avec des lieux d'accueil et de soins s'appuyant sur la créativité et la parole des patients, soignants mais aussi des familles.

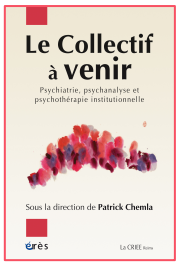

Actualité GEFCA

Etat des lieux des besoins et ressources en santé mentale dans le département de l'Ain

La mission confiée à GEFCA par le Centre psychothérapique de l'Ain, accompagnée par le Carrefour santé mentale et précarité du CPA et soutenue par l'Agence régionale de santé, s'est déroulée au cours du 1er semestre 2018. Le rapport remis fin juillet a été validé en septembre 2018 par un groupe projet composé du CPA, de l'ARS, de l'UNAFAM (Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ ou handicapées psychiques) et du Réseau Souti'Ain.

La méthodologie proposée par GEFCA, s'appuyant sur les travaux de l'ANAP, comportait différentes dimensions, notamment une synthèse de données existantes, la conduite d'entretiens, l'organisation de quatre réunions de territoire ainsi qu'un échange avec des membres d'un groupe d'entraide mutuelle (GEM).

Au regard de l'étendue du champ concerné, la mission s'est centrée sur l'observation :

- des ressources – abordées essentiellement du point de vue de la démographie des professionnels, de la complexité institutionnelle et des enjeux des collaborations, au regard de la diversité des territoires du département ;
- les besoins étant beaucoup plus difficiles à mesurer – observés ici plus particulièrement sous l'angle de l'état de santé, des problématiques de parcours et de la question, centrale du point de vue de GEFCA, de la participation des personnes concernées.

➢ Pour accéder au rapport et ses annexes :

http://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2018/11/Etat-des-lieux-santé-mentale-Ain-2018-vf.pdf

Cette mission se situait au démarrage de la démarche de diagnostic et de projet territorial de santé mentale, telle que définie par la loi de modernisation de notre système de santé, démarche qui se poursuit actuellement dans l'Ain comme dans les autres départements, selon différentes modalités. GEFCA souhaite suivre les avancées de ces travaux, et les questions soulevées notamment en termes de pilotage, de démocratie participative et de méthodologie d'observation.

Prochaine et 10ème édition de l'école de la SEP au printemps 2019

Les 5 séances de la prochaine édition de l'école de la sclérose en plaques rhodanienne se dérouleront les 16 et 30 mars, 13 avril, 4 et 18 mai 2019 à Villeurbanne.

Suivez l'information à venir (dates, programme, inscription), sur notre site internet et ceux de nos partenaires du Réseau de soins SEP Rhône-Alpes et de l'APF – France Handicap Délégation Ain-Rhône.

Informations partenaires

Plus d'actions et de dispositifs destinés aux aidants

La Maison de répit à Tassin

Premier établissement de ce type en France, la maison de répit de la métropole de Lyon portée par la Fondation France Répit et la Fondation OVE a ouvert ses portes cet automne.

La maison offre aux personnes malades ou en situation de handicap et à leurs proches aidants un lieu et un temps réguliers pour se reposer, se ressourcer, être accompagné et préparer un retour plus apaisé au domicile.

Le dispositif est complété d'une équipe mobile chargée d'accompagner, dépister, orienter au regard des spécificités de chaque situation.

Les Fenottes

Ce service de l'APF – France Handicap Délégation Ain Rhône propose différents dispositifs : répit, groupe de parole, soutien individuel psychologique et juridique, formation et ateliers dans le cadre des « mardis des aidants ».

« Re-Pairs-Aidants »

Ce programme d'information / formation national de l'APF – France Handicap est destiné aux aidants de personnes en situation de handicap (moteur ou polyhandicap) soutenu par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) basé sur le principe d'une co-animation entre un « pro-formateur » et un « pair-formateur » sur différents thèmes.

Questionnaire relayé par Réseau Lucioles

« Vous êtes proche d'une personne en situation de handicap mental ?

Nous souhaiterions connaitre vos besoins et avoir un retour sur l'accompagnement de votre proche afin d'améliorer la manière dont les professionnels sont formés pour répondre à ces attentes. Si vous pouvez consacrer 15 minutes à ce questionnaire, vos réponses contribueront à l'évolution d'une formation interuniversitaire militante pour la cause de la déficience intellectuelle / du handicap mental qui nous parait très utile ! »

Pour accéder au questionnaire

Ouverture en octobre 2018 d'un Fablab inclusif

Ce projet « Tactilab » est porté par les PEP 69 et la MIETE à Villeurbanne.
http://www.lespepsra.org/IMG/pdf/flyer_tactilab-4.pdf